

Description

Les aides en sanitaire veillent à approvisionner en eau chaude et froide des bâtiments neufs ou en transformation. Sous la responsabilité des installateurs sanitaires, elles et ils participent au montage des conduites d'eau potable et d'évacuation, notamment des eaux usées ou de pluie. Ces professionnels installent et entretiennent également toutes sortes d'équipements sanitaires: lavabos, baignoires, douche, W.-C., etc.

Leurs principales activités consistent à :

Préparation du travail

- prendre connaissance des mandats confiés par leurs supérieurs comme les contremaîtres sanitaires, les chefs d'atelier, les responsables du montage ou du projet, etc.
- participer à la prise des mesures sur le chantier et dessiner un plan des conduites d'eau potable et d'évacuation
- calculer la longueur des tuyaux et la quantité de matériel nécessaire et le commander
- identifier les risques du poste de travail: danger de chute, substances toxiques, pollution, etc.

Fabrication des éléments

- à l'atelier, collaborer à la fabrication des conduites d'eau potable ou d'évacuation selon les plans
- couper les tuyaux aux longueurs calculées
- assembler les tuyaux et les raccords selon différentes techniques: vissage, collage, soudage, emboîtement, etc.
- fabriquer des systèmes en applique simples (parois construites derrière le mur de la salle de bains pour atténuer le bruit); les assembler
- charger sur le véhicule le matériel et les outils nécessaires pour le montage sur le chantier: perceuses, scies à ruban, etc.

Montage

- aider à fixer les canalisations dans les murs, les sols ou les plafonds
- relier les groupes de robinetterie aux conduites de distribution; les raccorder au réseau public
- isoler les conduites, les raccords et les robinetteries contre la condensation, la corrosion, le bruit, etc.
- monter les systèmes en applique préfabriqués
- installer, raccorder et rénover les équipements sanitaires (lavabos, douches, chauffe-eau, etc.) et les robinets de soutirage
- monter et fixer les accessoires: porte-verre, distributeur de papier hygiénique, tringle de douche, etc.
- éliminer les équipements non-réutilisables ou défectueux dans le respect des normes environnementales

Environnement de travail

Les aides en sanitaire travaillent dans des entreprises d'installation sanitaire de toutes tailles. Elles et ils exercent leurs activités la plupart du temps en équipe, à l'atelier et sur les chantiers, dans un environnement parfois bruyant et sous la responsabilité des installateurs sanitaires. Les aides en sanitaire interagissent également avec les clients, les fournisseurs et les spécialistes d'autres corps de métier comme les maçons, les installateurs en chauffage, les carreleurs, etc. Ces professionnels portent un équipement de sécurité: casque, gants, lunettes de protection, etc. Leurs horaires sont en principe réguliers, mais ils doivent parfois être disponibles pour intervenir rapidement en cas de problème dans le réseau d'eau ou de dépannage.

Formation

La formation d'aide en sanitaire s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- Formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise d'installation sanitaire
- Formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle
- Cours interentreprises (21 jours sur 2 ans)

Durée

- 2 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

- Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'aide en sanitaire

Contenu (sur 2 ans)

- Planification des travaux
- Installation de conduites d'alimentation en eau potable
- Installation de conduites d'évacuation
- Installation de systèmes en applique
- Montage d'installations et d'appareils sanitaires

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Habileté manuelle
- Aptitude à travailler en équipe
- Résistance physique
- Sens technique
- Autonomie et débrouillardise
- Disposition à de fréquents déplacements
- Précision et minutie
- Bonne représentation spatiale

Perspectives professionnelles

La plupart des aides en sanitaire travaillent dans des entreprises du bâtiment spécialisées dans la mise en place d'installations sanitaires. Les personnes intéressées par cette profession n'ont en général pas de difficulté à trouver une place d'apprentissage. L'efficacité énergétique est devenue une question centrale dans le domaine de la construction. Cela permet de nombreuses possibilités d'évolution pour ces professionnels de la technique du bâtiment.

Perfectionnement

Les aides en sanitaire peuvent envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) d'installateur-trice sanitaire. Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle, et est exigé pour suivre une formation supérieure (p.ex. brevet fédéral).

Elles et ils peuvent également envisager des perfectionnements proposés par les organisations du monde du travail, etc.

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Agent d'entretien en assainissement AFP/Agente d'entretien en assainissement AFP
- Aide en chauffage AFP/Aide en chauffage AFP
- Aide en ferblanterie AFP/Aide en ferblanterie AFP
- Aide en installations de ventilation AFP/Aide en installations de ventilation AFP
- Aide-monteur frigoriste AFP/Aide-monteuse frigoriste AFP
- Employé d'exploitation AFP/Employée d'exploitation AFP
- Installateur sanitaire CFC/Installatrice sanitaire CFC

Adresses

Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
Secrétariat romand
Route des Longues Raies 11
Case postale 251
2013 Colombier NE
Tél.: +41 32 843 49 50
<https://topapprentissage.ch>
<https://formation.suissetec.ch>
<https://www.suissetec.ch>